

# A Châtenay-Malabry, royaume du pipi dopé

**L**e laboratoire de Châtenay-Malabry est célèbre dans le monde entier pour avoir, le premier, réussi à détecter dans l'urine l'EPO, cette protéine de toutes les dérivées dopantes des sports d'endurance, grosse molécule vedette de la nouvelle gangrène sportive des années 90. Son environnement n'a pourtant rien de futuriste. Il est situé, depuis douze ans, sur le site du Creps (Centre régional d'éducation physique et sportive) de Châtenay, dans la banlieue sud de Paris. Tourner à droite en haut de la butte de gazon et se rendre à la cafétéria, ouverte sur le parc. Là, le grand écart est de rigueur. Un long couloir à gauche file vers les locaux de l'espace multimédia des étudiants. Une minuscule sonnette marquée LNDD y indique l'intrus, dont la porte est sécurisée par des cartes magnétiques. Les locaux administratifs du Laboratoire nationale de dépistage du dopage y sont abrités à l'étage.

Mais les locaux techniques sont situés de l'autre côté de la cafétéria, à 120 mètres, donc, du bureau du président Jacques de Ceaurriz.

**Mémoire.** C'est là qu'arrivent les prélèvements urinaires des sportifs, stockés en petites fioles numérotées dans d'immenses placards froids. Là où sont conservés aussi dans une salle d'archives les gros dossiers cartonnés des sportifs contrôlés: cinq ans pour les

*Visite au  
laboratoire  
qui,  
le premier,  
a détecté  
l'EPO,  
protéine  
vedette de  
toutes les  
dérivées  
dopantes.*

positifs, deux ans pour les négatifs. Le manque de place obligera bientôt le laboratoire à amputer sa mémoire: un an pour les négatifs, trois ans pour positifs.

Les nombreuses salles techniques du labo, fraîchement repeintes en blanc, s'étendent sur deux niveaux. Des paillasses, des éprouvettes, des machines sophistiquées pour faire parler le pipi: une rangée pour les antalgiques, une pour les stéroïdes et ainsi de suite pour chaque substance prohibée. La détection de l'EPO, soit 500 analyses par an sur les 10000 réalisées ici, se fait à l'étage. Le secret du labo relève de la magie photographique. Sur un écran d'ordinateur, l'EPO est convertie en traces foncées, de minces lignes sombres réparties dans la zone acide comme basique quand il s'agit de l'hormone endogène, naturellement sécrétée par l'organisme, de larges bandes sombres dans la seule zone

basique quand il s'agit d'Epex, ces cures de piqûres qui transforment les fesses du cycliste, du footballeur ou de l'athlète en passoire.

Tout cela serait formidable si l'intendance suivait.

Mais voilà, il y a embouteillage à Châtenay. Les congélateurs sont pleins à craquer de prélèvements en attente. 2800 échantillons, fin août, 2200 aujourd'hui. Priorité a été donnée aux analyses liées à

des compétitions internationales. Alors le footballeur de D1, contrôlé en janvier 2001, ne sait toujours pas s'il est négatif. Jacques de Ceaurriz explique posément la situation. «Une première tranche de travaux de 8 millions de francs, pour moderniser les locaux techniques, a désorganisé le laboratoire, entre mars et octobre 2000.» Les analyses de l'année 2000 n'ont été achevées qu'en mars 2001.

**Congélo.** L'évolution des techniques de détection d'un dopage, qui a mué vers le détournement systématique de médicaments, a nécessité de nouvelles compétences. «Au départ, il n'y avait ici qu'une expertise chimique. Le personnel était polyvalent. La détection se bornait à isoler, par empreinte chimique, la molécule étrangère. Aujourd'hui, avec les progrès du génie génétique, les dopants relèvent d'une nouvelle problématique. Ce sont des hormones naturelles comme la testostérone ou l'EPO, voire des produits sanguins récupérés, d'origine bovine ou humaine, comme l'hémoglobine réticulée. Il nous a fallu développer de nouvelles techniques basées sur la biologie, en s'entourant de personnel ad hoc.» Comme si cette nécessaire évolution ne suffisait pas, il a fallu ensuite accélérer la mise aux normes internationales du laboratoire. «Les autorités sportives (le CIO, ndr) ont brutalement avancé au 1<sup>er</sup> mai 2001 l'assurance qualité, qui était prévue en décembre 2001. Il a fallu valider nos techniques sur de nouvelles machines pour satisfaire à l'audit. Nos chercheurs ont été très sollicités pour cette certification, jusqu'en avril dernier,» poursuit

Jacques de Ceaurriz. C'est la seconde cause de l'embouteillage du congélo.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a donc déclenché un plan Orsec: «*En révisant notre programmation*», explique pudiquement le ministère. En clair, on reporte à plus tard la généralisation promise de détection omnisports des corticoïdes et on réduit au minimum les contrôles dans les quatre prochains mois. Quelques contrôles inopinés s'ajouteront aux tests effectués lors des seules compétitions internatio-

nales en France. «*Le laboratoire réalise actuellement 100 à 200 analyses nouvelles par mois et résorbe le retard à raison de 500 analyses mensuelles. Il persiste donc une chaîne «propre» pour les nouvelles, et une chaîne «sale» pour les retards. Début février 2002, le LNDD pourra faire 800 analyses «propres» par mois*», annonce le président, impatient d'en voir le bout. «*Le labo était dans la seringue, nous sommes dans l'aiguille. Nous allons bientôt sortir de ce traumatisme qui n'est, après tout, que la marque d'une réelle*

*transformation*,» philosophe-t-il.

**Futur.** Une nouvelle tranche de travaux de 14 millions de francs est prévue d'ici au printemps 2003. Il s'agira de rapatrier les locaux administratifs à droite de la cafétéria, près des salles du labo. Et poursuivre le développement analytique, la modernisation technique. Le laboratoire travaille exclusivement sur les prélèvements urinaires, mais le dopage du futur obligera de plus en plus à travailler sur l'hématologie. «*Le sang est le meilleur milieu pour compléter l'analyse urinaire*,» admet de Ceaurriz, peu convaincu de l'intérêt des analyses de cheveux ou de salive. Déjà, sous l'égide de l'Agence mondiale antidopage, le labo planche sur la détection de l'hémoglobine réticulée avec le laboratoire de Sydney et la faculté de Montpellier. «*Le challenge voulait que le test soit prêt pour Salt Lake City. Mais les recherches devraient encore durer six mois à un an*,» confie-t-il.

Jacques de Ceaurriz aimerait que les pouvoirs sportifs harmonisent leurs doléances. «*Pour l'EPO, l'UCI, l'IAAF et le CIO ont*

*adopté trois positions divergentes, au sein du test d'urine (UCI) à la combinaison obligatoire (Iaff) ou facultative (CIO) des deux tests sanguin et urinaire. Le CIO devrait modifier sa position de Sydney pour les Jeux d'hiver. Réponse le mois prochain. Mais la sagesse voudrait que le test d'urine, plus onéreux, fonctionne comme vérification après suspicion sanguine, dans des sports d'endurance bien ciblés*», conclut-il ●

B. HENNION  
photos RÉMY ARTIGES

## 10000 analyses par an

*Le budget du labo sera de 25 millions de francs en 2002.*

**L**e Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD), de Châtenay-Malabry, présidé par le professeur Jacques de Ceaurriz, emploie trente-huit personnes, chimistes et biochimistes, et une dizaine d'administratifs. Il a une capacité d'environ 10000 analyses par an, 800 par mois. Un millier d'analyses est réalisé pour le compte de pays étrangers ne disposant pas d'infrastructures (Autriche, Luxembourg, etc.). Le reste se divise, à parts égales, entre les compétitions nationales (D1 de foot) et les compétitions internationales qui ont lieu en France (Tour de France cycliste).

Son budget atteindra 25 millions de francs (3,81 millions d'euros), en 2002. Les subventions du ministère de la Jeunesse et des Sports en constituent l'essentiel: 22,6 mil-

lions de francs (3,45 millions d'euros) dont 5 millions d'investissements. Le budget était de 7 millions de francs (1,07 million d'euros), en 1997, avec une douzaine de salariés.

Le laboratoire, jouissant du statut de Groupement d'intérêt public (GIP) depuis 1989, changera de statut le premier janvier 2002, se transformant en Etablissement public administratif (EPA), soumis aux règles de comptabilité publique, correspondant à sa mission de police administrative. Le LNDD doit en effet rendre des comptes à la justice sportive, mais aussi, depuis deux ans, à une nouvelle autorité administrative, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), créé par la loi Buffet de 1999 ●

B. H.